



## **EO2 – Réduction du capital social par annulation de titres auto-détenus**

### **Malakoff, le 1 Juillet 2015 – EO2 (code mnémonique : ALEO2)**

Dans le cadre du programme de rachat d'actions propres approuvé par l'Assemblée Générale Mixte du 4 septembre 2014 et des autorisations données par cette assemblée, le Conseil d'Administration d'EO2, dans sa séance du 18 mai 2015, a pris la décision d'annuler 164 992 actions auto détenues représentant 6,27 % du capital social.

En conséquence, une fois les formalités d'annulation de titres accomplies, le capital social de la société s'élèvera à 2 466 713 € divisé en 2 466 713 actions.

### **Malakoff, le 01 Juillet 2015 – EO2 (code mnémonique : ALEO2)**

#### **À propos d'EO2**

Société industrielle française, EO2 est un acteur majeur du secteur des énergies renouvelables spécialisé dans la production de granulés bois. La société EO2 ambitionne de s'imposer comme référence dans la fabrication et la commercialisation de granulés de bois (pellets), combustible écologique, économique et confortable, destiné à alimenter les chaudières des particuliers et des collectivités. EO2 est accompagnée par des partenaires de premier rang comme l'Office National des Forêts par le biais de sa société holding ONF Participations, le Fonds Bois géré par BPI France Investissement et les fonds gérés par A Plus Finance.

Pour plus d'informations : [www.eo2.fr](http://www.eo2.fr).

#### **EO2**

Grégoire Detraux : +33 (0)1 77 700 500

[info@eo2.fr](mailto:info@eo2.fr)

#### **Philippe Hottinguer Finance / Listing Sponsor**

Philippe Azevedo : +33 (0)1 55 04 05 52

[Philippe.azevedo@phhfinance.com](mailto:Philippe.azevedo@phhfinance.com)